

La gestion, la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

OBJECTIFS

- > Comprendre et analyser le mécanisme de la tarification annuelle
- > Intégrer les effets de la tarification dans la gestion de l'entreprise
- > Proposer et développer des méthodes et des moyens d'amélioration de la gestion des A.T. et des M.P.
- > Permettre aux participants d'estimer l'enjeu économique de la prévention des accidents

METHODE PEDAGOGIQUE

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

ORGANISATION

Durée : 1 jour

PROGRAMME

> Les modalités de la déclaration de l'accident du travail

> La maladie professionnelle

> Les procédures

> La tarification et son compte

- Le compte employeur
- La tarification

> Le coût de l'accident du travail

> Les ristournes et subventions

- Les ristournes sur les cotisations, les avances et les conventions d'objectifs
- La minoration de taux des A.T. trajet

> Les modèles de procédures

- Déclaration d'A.T.
- Documents à remettre au salarié en mission
- Accident provoqué par un tiers, M.P., soins A.T. légers